

La Superstition au XIX dans la Région d'Aunac

Je voudrais n'avoir que peu de choses à dire sur ce sujet, car, en ma double qualité d'instituteur et d'habitant d'Aunac où je suis né, je serais heureux de constater que mes voisins et compatriotes n'attachent d'importance qu'aux choses sensées; malheureusement, il n'en est point encore ainsi Je vais d'abord énumérer sommairement les absurdités qui ne sont pas particulières à Aunac, mais qui ont prise encore aujourd'hui (1885) sur les habitants d'Aunac comme sur ceux des environs.

- 1.- Il ne faut pas nettoyer les étables le vendredi.
- 2.- Il ne faut pas mêler à la plume que l'on met dans les lits de la plume de pigeon, car l'agonie des moribonds se prolongerait indéfiniment.
- 3.- Les charpentiers sont aptes à guérir les "*Vartaupe*", abcès qui viennent à la figure, au cou. Pour cela, ils font quelques grimaces, quelques signes cabalistiques, puis, tout à coup, s'élançant sur le patient, hache levée, le menacent sans le frapper, bien entendu, et, la guérison arrive quand elle peut.
- 4.- Le chant du pinson annonce la mort.
- 5.- Si un rat ou une belette traverse votre chemin, quand vous êtes en voyage, rétrogradez, il vous arriverait malheur.
- 6.- Si on rêve à la lessive, il mourra bientôt quelqu'un dans la maison.
- 7.- Il ne faut pas faire tourner une chaise, cela porte malheur.
- 8.- Quand on met le pain sens dessus dessous, c'est un signe que, dans la maison, le mari et la femme se battent.
- 9.- Il faut "*semer les fleurs*" le jeudi saint pour qu'elles viennent doubles.
- 10.- On se fait panser par quelque bonne femme quand on a la "*petarne*" (poitrine "abattue")
- 14.- Quand un petit enfant est malade, il faut jeter son bonnet au feu.
- 12.- A *Lichères*, commune voisine, il y a une fontaine où l'on va en dévotion: on y jette un bonnet d'enfant malade; si ce bonnet coule, c'est que la maladie est grave; Si l'objet surnage il y a espoir de guérison.
- 13.- Il ne faut pas chanter en lavant, parce qu'on épouserait un fou.

Parlons maintenant des croyances locales qui ont en prise sur l'esprit de la population d'Aunac et qui sont encore enracinées chez quelques bonnes gens à la foi robuste. Il n'y a pas vingt ans que certaines femmes de l'endroit allaient régulièrement en dévotion à une fontaine qui coule auprès du bourg de *Moutonneau*, à quelques centaines de mètres d'Aunac. C'était pour se guérir ou se garantir du mal caduc. Il fallait jeter des épingles au fond de la fontaine, après les prières d'usage. Celui qui écrit ces lignes a joué plus d'une fois avec les épingles que lui et ses camarades avaient tirées de cette fontaine

En 1825, une panique régnait à Aunac. Un animal terrible, "*la bête rouge*", avait été aperçu dans un petit bois, près du Vieux-Aunac. Tout le monde en était effrayé. Pendant toute la belle saison, les cultivateurs n'osèrent point faire la méridienne dans les champs, comme c'est d'usage à la campagne. On craignait trop la "*bête rouge*". Tous l'avaient vue, d'après la rumeur publique. Quelques bons tireurs, armés jusqu'aux dents, réussirent enfin une nuit, à la cerner, et la criblèrent de balles. Quand ils s'approchèrent de leur

victime, ils ne trouvèrent rien qu'une souche d'arbre. Ce qu'il y a de certain, c'est que la "bête rouge" devint légendaire à Aunac.

Il y a, dans le coteau qui entoure la prairie, un trou qui ne paraît guère avoir été fait par la main de l'homme: c'est le "*cIuseau*". Il y a cinquante ans, il était, le plus souvent, appelé "*Le trou des Fades*" (fées). Pour les habitants, c'était la retraite des fées malignes qui venaient rendre visite aux laveuses attardées, l'hiver, aux fontaines qui coulent au pied du coteau. Aussi se gardait-on bien de rester tard à laver à ces fontaines. Une croyance populaire veut aussi que ce trou communique avec un puits qui se trouve à plus d'un kilomètre et demi de là, à *Anguinlais*, commune de *Saint-Front*.

La croyance aux *loups-garous* a été longtemps respectée à Aunac et y trouve encore même des apôtres. Il y a encore des familles qui souffrent de cette absurdité. Quand les enfants veulent se marier, leur reproche d'être de famille de loup-garou. N'exagérons point pour pourtant: on n'en parle plus que le sourire aux lèvres; mais il est certain cependant que cela jette une défaveur sur quelques familles: seulement on sent bien que cette superstition s'en va vite. On m'a raconté qu'un loup-garou, qui prenait habituellement sa peau de bête dans le tronc creux d'un noyer y avait laissé sa veste. Cette veste ayant été retrouvée là, on pria le curé de la paroisse d'annoncer que ce vêtement était mis à la disposition de son propriétaire, mais le loup-garou, pour ne pas se faire connaître, se garda bien de réclamer sa veste. On dit aussi qu'un jeune homme des environs, allant voir une jeune fille qu'il désirait épouser, fut arrêté en route par une bête, un loup-garou, qui porta la patte au pommeau de la selle de son cheval. Le cavalier tira son couteau et coupa la patte qui se trouva être une main humaine. Arrivé chez la jeune fille, il apprit qu'elle était souffrante et au lit; avec la permission de la mère, il s'approcha du lit de la malade, et voulut lui toucher la main; il ne prit qu'un moignon; c'était la main de la jeune fille qu'il avait coupé dans sa route. Cette jeune fille "*courait le loup-garou*". La personne qui m'a conté cela et en qui j'ai la plus grande confiance m'a dit "*Je l'ai ouï dire bien souvent à ma mère. - Et croyait-elle, votre mère, à ce qu'elle racontait là?*" lui ai-je dit, car tout l'intérêt de la chose consiste à savoir si c'était comme passe-temps qu'on rapportait cela ou comme histoire à laquelle on accordait encore créance, il y a 30 ans. Elle m'a répondu: "*Ma conviction est qu'elle y croyait*". Le seul moyen de guérir de cette affliction était de se faire blesser de manière que le sang couât. Aussi, les vieilles gens disent que le *loup-garou* s'avançait vers ceux qui les menaçaient, pour être touchés par leur arme.

Un habitant de la commune, mort il y a environ 25 ans, a exercé sur la population ignorante pendant de longues années, une véritable fascination. Il était "*sorcier*". C'était là un pouvoir fort lucratif qu'il cumulait avec celui de vétérinaire empirique. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, ce n'était pas là un sorcier vulgaire. Il a eu vraiment de la célébrité. Il s'entourait de mystère, de livres écrits en langues mortes, de drogues de toutes sortes et faisait merveille, au dire des voisins. On assure que des gens de loin, même des étrangers au département de la *Charente*, venaient le consulter. Il a fortement contribué à la ruine de certaines familles qu'on pourrait citer; car, si on était "*ensorcelé*", lui seul pouvait guérir et il fallait souvent porter des "*louis d'or à la lunette*", sur la tombe la plus fraîche du cimetière ou sous une racine de vieux chêne, à la *Garenne*.

Tant pis si les *louis* restaient: le malade ne guérissait pas..., mais ils n'y restaient jamais. Seulement le mal revenait souvent, et le sorcier avait fort à faire. La croyance à un pouvoir surnaturel attribué à cet homme l'avait fort mis en clientèle pour la guérison des bestiaux. Au plus beau temps de sa prospérité comme on le payait en blé, il avait deux greniers l'un à *Couture*, l'autre à *Rochefort*, et il y entassait, assure-t-on, plus de cent boisseaux de blé. Ce vétérinaire là aimait à boire et le langage local s'est enrichi grâce à lui de ce dicton: "*Buvons un coup, nous verrons la bête après.*" C'était ce qu'il disait quand on lui proposait de rentrer, dans l'étable pour visiter un animal malade. On pourrait citer des personnes à qui il avait fait perdre la raison en frappant leur imagination. Ce triste personnage est mort misérable car son pouvoir était méconnu dans les dernières années de sa vie. Mais on parlera longtemps de lui encore à Aunac, et son nom seul fera trembler les petits enfants assis sur les genoux, de la vieille grand-mère racontant l'histoire du sorcier.

